

234. Le choc. Les barbares et la justice

Auteur(s) : **Sassine, Williams**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Sassine, Williams, 234. Le choc. Les barbares et la justice, 1996/09/16

Claire Riffard, équipe francophone, Institut des textes et manuscrits modernes (CNRS-ENS) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 10/12/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/francophone/items/show/3577>

Texte de l'article

Transcription

N° 234, 16 septembre 1996 : « Le choc. Les barbares et la justice »

Ma grand-mère m'est très reconnaissante. Je lui ai appris une partie de l'alphabet français, grâce aux lettres TVA. Il faut dire que notre petite « radio locale » Ertégé m'aide beaucoup. Dès que je tourne le bouton on entend TVA par-ci, par-là. La vieille est très contente. Parce qu'elle m'a expliqué que sous l'ancien régime, on les entassait la nuit dans une salle pour leur faire annoncer le genre de phrase : « *Baba la ba kreba* » (les grosses cornes de la chèvre de Baba). Ça n'avait aucun sens puisque toutes les chèvres avaient été mangées par les « mille-chiens ». Mais elle m'a confié un jour que le mot « chèvre » les faisait rêver. Bon cette phrase, c'était pour apprendre la lettre B. Alors que dans TVA, il y en a 3. La vieille est enthousiaste. J'ai l'impression parfois qu'elle a rajeuni. Je lui expliquerai après ce qui se cache derrière notre TVA. Il ne faut pas désillusionner les personnes âgées. Les jeunes, eux, sont déjà fatigués.

Je l'ai laissée à sa TVA, pour aller m'encanailler. A mon entrée, je trouvai tous mes compagnons. La musique était assourdissante, mais personne ne

bougeait. Apparemment tétonisés. Le seul qui ressemblait à un être humain, me dit « *Sassine, c'est la fête. Avale ce que tu veux. Tu sais ce que j'ai fait ce matin ? J'ai "coupé" mes filles. A présent, elles sont devenues femmes. De vraies femmes ?* »

Je n'écoutai pas le détail. L'exemple que la barbarie, animal de légende, survit encore même au niveau individuel.

A d'autres niveaux, l'inhumanité, la cruauté, la férocité qui opposent Hutu et Tutsi consternent et révoltent. Pourquoi cette sale guerre ? L'identité ? Le passé ? Mais les deux peuples possèdent tant de traits communs (tous les deux sont bantous, chrétiens, métis l'un de l'autre) qu'ils ont cherché durant des siècles en luttant contre leurs ennemis extérieurs, à s'unir pour former une même nation. Nul argument, par ailleurs, ne justifie à l'aube du 3^{ème} millénaire, le déclenchement d'un tel ouragan de haines et de dévastations.

Comment éteindre ce brasier, parmi tant d'autres ? Comment arrêter cette spirale de la vengeance qui déjà favorise dans les deux camps, l'émergence de forces encore plus extrémistes ? Pour y répondre, on peut se demander également si en gagnant en liberté, nous n'avons pas perdu en identité.

Les auteurs de délits très graves, d'atteinte à la sécurité, à la dignité de populations entières, les artisans d'une prévarication à grande échelle, demeurent le plus souvent hors d'atteinte de la justice. Si révoltant soit-il, ce fait tend à se multiplier. Au Liberia, en Ethiopie, en Sierra Leone... Qu'arrive t-il lorsque la justice n'est pas rendue ni la juste sanction prononcée ? Un pays, un peuple, des victimes y perdent la meilleure occasion de révéler toute la vérité, de faire qu'elle soit dite et que la pleine dignité des victimes soit reconnue. Une nation y perd aussi les traces de son histoire, de son identité, en conséquence les leçons que les générations futures pourraient en tirer. C'est qu'on n'en vient pas à une situation dégradée, sans que des causes profondes (absence de mobilisation démocratique, interventions extérieures) n'aient préparé le terrain. Même en France, le régime de Vichy n'est pas tombé du ciel.

L'impunité ôte à la justice sa force. En rappelant que le sujet répond de son acte, la justice fait de lui un être responsable et donc le rétablit dans sa dignité. Et lui ouvre ainsi la voie de l'aveu et du repentir, début de réparation envers les victimes. Bien des criminels se sont « couverts » sous le manteau de la notion d'obéissance. Dans cette logique une société court le risque de diminuer l'importance de la responsabilité individuelle, surtout lorsque les plus hautes autorités sont elles-mêmes protégées par l'impunité.

Quelle place attribuer, dans la hiérarchie des culpabilités, aux « politiques », aux organismes internationaux (comme l'OUA) aux militaires, aux policiers, aux fabricants d'armes et à leurs comparses, aux dictateurs, dans tous les conflits modernes en Afrique et en ex-Yougoslavie ? Quelle part de responsabilité portent ceux qui savaient et n'ont pas eu le courage de dire non ? L'impunité finit par être plus dommageable aux méchants que le châtiment ?

Tout, cependant, n'est pas triste. Salif Keïta chantait le ventre de l'Afrique.

Africa ! Africa hé : Africa ho !

Mangé beaucoup

Dansé beaucoup

Il y a attiéqué

Il y a Yassa

Africa ! Africa ! Africa hé !

On peut ne pas être d'accord. Il y a quelques temps, en effet, deux tribus du nord du Ghana, se sont massacrées à cause d'une pintade. Ça n'empêche qu'en Afrique :

C'est bon
Il y a foutou
Il y a sauce feuille
Il y a rat, agouti
Il y a conserves empoisonnées
La faim n'a pas de goût, il est vrai

Mes compagnons sortaient un à un de leur coma éthylique. Le ciel était gris. Une belle pluie se préparait. Ali "topette" s'étonna :

- J'ai dix heures du matin, et c'est déjà le crépuscule, je ne comprends pas
- Moi je ne vois rien. Mes yeux ne sont pas encore en face de leurs orbites, dit « soldat maudit »
- Est-ce qu'il y a un match aujourd'hui ? demande le barman
- Moi je ne bouge pas. Nos stades sont pourris ou inachevés. L'Etat fout son argent en l'air en sport

Ça commençait à devenir « politique ». Je me levai pendant que Ali « Topette » se demandait encore.

Pour enlever une gueule de bois, il faut boire. Et quand tu bois, ta gueule de bois revient. Que faire ?

Quelqu'un racontait : Je ne comprends rien ! Vraiment rien. Tout le monde me disait : retourne au village, pour saluer ta mère et avoir sa bénédiction. J'ai fermé les yeux pour lui acheter 5 sacs de riz. Je fus salué comme un héros à mon arrivée. Le matin tous les villageois étaient au courant que j'avais apporté 5 sacs. La concession était pleine de monde. Mon oncle, un vieillard vicieux, se donna la responsabilité du partage. « *Ce sac c'est pour moi. Ce sac est pour ta mère. Ce 3ème est pour le maître de nos enfants* ». Je comptais mentalement. Il restait 2 sacs pour tout le reste, soit près de 60 personnes. Il fallait voir le regard éthiopien de ces gens. J'ai demandé à ce qu'on suspende le partage jusqu'au lendemain. Ma mère est venue me voir la nuit. Pour me demander de repartir. D'après elle, le village était plein de sorciers. Elle m'a béni ensuite, et je me suis caché comme un voleur pour disparaître. Tout ça à cause de sacs de riez (sic : riz) et de l'amour maternel. Hé kéla !

Billet

UN CHAT M'A CONTÉ

L'opposition dort
Ça arrange le Péoupé
La nuit nettoie les poubelles
Ça arrange les maires
Les finances continuent à vérifier
Ça arrange les fonctionneurs morts
Mais rien ne dérange le Guinéen
Même pas le changement

RE-CREATION

J'avais une fleur
Qui avait peur
Peur de tout
Peur de grandir
Peur de mourir

*
Je devais voyager
Elle me dit
Ne me laisse pas seule
J'ai peur. Qui m'arrosera ?

*
Alors je la coupai
Et j'emportai.
A mon arrivée
Elle était...

Par Williams Sassine

Description & analyse

AnalysePorte le N° 233 du 9 septembre 1996, comme "l'alibi ou la Libye. le N° 234 a été attribué arbitrairement pour des motifs de classement.

Auteur de l'analyseDegon, Élisabeth
Contributeur(s)Degon, Élisabeth (collecte et saisie)
Éditeur(s) de la ficheDegon, Élisabeth
Auteur(s) de la transcriptionDegon, Élisabeth

Informations générales

LangueFrançais
Cote*Le Lynx*, n° 234

Présentation

Date1996/09/16
GenreDocumentation - Presse
Mentions légales

- Fiche : Élisabeth Degon, équipe francophone, Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Texte : Avec l'accord des ayants-droits de la famille Sassine, toute autre utilisation que la consultation est soumise à leur autorisation

Éditeur de la ficheClaire Riffard, équipe francophone, Institut des textes et manuscrits modernes (CNRS-ENS) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Elisabeth Degon](#) Notice créée le 30/07/2019 Dernière modification le 21/10/2025